

Mesure 10.3 – Protocole 2023-2027

Grilles RIFSEEP par corps

Groupes de fonctions et fonctions associées :
ancienne version (2024) et nouvelle version
(2026)

ATTAE · ASAAC · ADAAC · filière médico-sociale



Attachés (ATTAE)

Différentiel prime licence : -50 €/mois quel que soit le niveau de licence (projet initial : -80 €)



Groupe 2026	Montant mensuel sans / avec licence	Fonctions – nouvelle grille (01/01/2026)	Ancienne grille (01/01/2024)
1-1	795 € 745 €	Emplois ouvrant l'accès au statut d'emploi de conseiller d'administration listés à l'article 2 de l'arrêté du 10 mars 2026 (DGAC et ENAC)	Groupe 1-1 – 630 € Emplois CAAC ouvrant l'échelon spécial HEA (arrêté du 21 décembre 2021)
1-2	640 € 590 €	Emplois CAAC listés à l'article 1 de l'arrêté du 10 mars 2026	Groupe 1-2 – 525 € Emplois CAAC hors échelon spécial (arrêté de 2021)
2	455 € 405 €	Génériques : chef de bureau et chef de division (hors 1-1/1-2) ; responsable du management par la performance ; adjoint au chef de bureau (hors 1-2, et sauf chef de bureau en 2 ou 3-2) ; chef du pôle SG-DG-UIP ; conseiller technique DG-CAB ; chargé de mission (hors 1-1, 1-2, 3-2 et 4) Spécifiques : STAC adj. chef dépt administration · DNUM adj. chef de domaine, chef de pôle · SNIA chef d'unité DIOP · SEAC/PF adj. chef service administratif · DSNA/DO adj. chef service administratif CRNA, chef service administratif SNA-OI · DSNA/DTI chef pôle informatique (SIB) · DSAC/EC adj. chef de pôle · DSAC/IR adj. chef div. sûreté et DD, adj. chef dépt gestion des ressources (hors Nord), resp. qualité et pilotage · ENAC resp. marchés, adj. chef de dépt, chargé de mission admission et vie des campus, contrôleur de gestion	Groupe 2 – 390 € Liste de fonctions inchangée (seules les références aux groupes 3 → 3-2 sont mises à jour)
3-1	385 € 335 €	Chef de programme groupe dédié	Groupe 3 – 290 € Chef de programme classé avec l'ensemble du groupe 3
3-2	355 € 305 €	Génériques : adj. chef de bureau (chef de bureau en groupe 2) ; contrôleur de gestion (hors groupe 2) ; chargé de communication ; chef de subdivision Spécifiques : ACBACEA chargé de mission auprès de l'agent comptable · SEAC/PF chef bureau administratif et tutelle des concessions · SNIA adj. chef bureau gestion domaniale (SE), coordonnateur formation · DSNA/DO chargé de mission SNA-SSE	Groupe 3 – 290 € Mêmes fonctions, hors chef de programme (→ 3-1) et experts confirmés / seniors (→ 4)
4	310 € 260 €	Toutes les fonctions d'expert : acheteur, chargé d'affaires, d'enseignement, d'étude, de domaine, de projet, de réglementation (niveaux d'expertise supprimés) Documentaliste / bibliothécaire Primo-affectation IRA (1re année) NOUVEAU	Groupe 4 – 145 € : experts, documentaliste / bibliothécaire Groupe 3 – 290 € : experts confirmés et seniors

Assistants (ASAAC)

Différentiel prime licence : -15 €/mois quel que soit le niveau de licence (projet initial : -25 €)



Groupe 2026	Montant mensuel sans / avec licence	Fonctions – nouvelle grille (01/01/2026)	Ancienne grille (01/01/2024)
1-1	490 € 475 €	Génériques : chef de bureau ; chef de division (hors 1-2 ENAC/BEA) ; resp. management par la performance ; adj. chef de bureau (sauf chef en 1 ou 2 ATTAE) ; chef de pôle ; chef du pôle SG-DG ; chargé de mission (cotation selon rattachement, exposition, expertise) Spécifiques : STAC adj. chef dépt administration · DNUM adj. chef de domaine, chef de pôle · SNIA chef d'unité DIOP · SEAC/PF adj. chef service administratif · DSNA/DO adj. chef service administratif CRNA · DTI chef pôle support informatique · DSNA-SPM chef service administratif · DSAC/EC adj. chef de pôle · DSAC/IR adj. chef dépt gestion des ressources (hors Nord) · ENAC resp. achats, adj. chef de dépt, chargé de mission admission et vie des campus, contrôleur de gestion	Groupe 1-1 – 430 € Liste de fonctions quasi identique ; règle de cotation du chargé de mission précisée
1-2	425 € 410 €	Adjoint au chef de division, adjoint au chef de pôle groupe dédié	Groupe 1-2 – 320 € + 20 % = 384 € Modulation +20 % intégrée dans le montant
1-3	355 € 340 €	Génériques : chef de subdivision ; adj. chef de bureau (chef en 1-1 ASAAC ou 2 ATTAE) ; chargé de communication ; chef de programme ; contrôleur de gestion ; chargé de mission ; toutes les fonctions d'expert (acheteur, chargé d'affaires, d'enseignement, d'étude, de domaine, de projet, de réglementation) Spécifiques : SEAC/PF chef bureau administratif et tutelle des concessions · SNIA adj. chef bureau gestion domaniale (SE), chef de cellule SNIA/direction, chef de bureau/unité en pôle territorial · SIA adj. chef div. administrative · coordonnateur de langue · ENAC et BEA chefs de div. administrative des centres	Groupe 1-2 – 320 € (mêmes fonctions + expert senior) Experts confirmés : groupe 2 – 210 € Experts 1re année : groupe 3 – 150 €
2-1	285 € 270 €	Adjoint au chef de subdivision groupe dédié Gestionnaire intégré SG/SDCRH/GIRH NOUVEAU	Groupe 2 – 210 € Adj. chef de subdivision modulé +20 % (252 €)
2-2	250 € 235 €	Gestionnaires administratifs, financiers, comptables, formation, social, médical, juridique, logistique : DG, DTA et STAC, SG (dont SIR), DNUM, SNIA direction / finances, DSAC/EC, DSNA/EC, ACBACEA, CB, BEA Dossiers techniques (licence de surveillance) : inspecteur de surveillance, assistant sûreté, gestionnaire licences et examens Secrétaires : ministre, DG et cabinet, directeurs DTA, DSNA, DSAC, SG, ACBACEA, ENAC, chef du SNIA Régie > 4 600 € · documentaliste · coordonnateur formation · animateur action sociale · rédacteur de marchés · fonctions informatiques / web · chargé de mission · chef échelon administratif (NA) · chargé de mission SNA-SSE · adj. chef de bureau pôle territorial SNIA	Groupe 2 – 210 € Mêmes fonctions + experts confirmés (→ 1-3) et adj. chef de subdivision (→ 2-1)
3	185 € 170 €	Gestionnaires en services extérieurs : DSAC/IR sièges et délégations, DSNA (DO/EC, DTI, CRNA, SNA, SPM, SIA, CESNAC, organismes NA), SNIA pôles et DIOP, DAC/NC, SEAC/WF, SEAC/PF, ENAC Secrétaires de sous-directeurs, chefs de mission, chefs de service, de département ou de pôle (DTA, SG, DSAC, DSNA, ENAC, SNIA, STAC, SIA, OCV...) ; cabinet DG et MALGH ; contrôleur budgétaire Régie ≤ 4 600 € · chargé du dialogue social · bibliothécaire · agent d'accueil · gestionnaire courrier · chauffeur vaguemestre · standardiste · agent de propreté	Groupe 3 – 150 € Mêmes fonctions + experts 1re année (→ 1-3)

Adjoint administratifs (ADAAC)

Différentiel prime licence : -5 €/mois quel que soit le niveau de licence (projet initial : -15 €)



Groupe 2026	Montant mensuel sans / avec licence	Fonctions – nouvelle grille (01/01/2026)	Ancienne grille (01/01/2024)
1-1	385 € 380 €	Chef de subdivision Toutes les fonctions d’expert : acheteur, chargé d’affaires, d’enseignement, d’étude, de domaine, de projet, de réglementation (niveaux d’expertise supprimés)	Groupe 1-1 – 330 € : chef de subdivision, expert senior Groupe 1-2 – 215 € : expert confirmé Groupe 2 – 155 € : expert 1re année
1-2	285 € 280 €	Adjoint au chef de subdivision groupe dédié Gestionnaire intégré SG/SDCRH/GIRH NOUVEAU	Groupe 1-2 – 215 € + 20 % = 258 € Adj. chef de subdivision (modulation intégrée)
1-3	255 € 250 €	Gestionnaires administratifs, financiers, comptables, formation, social, médical, juridique, logistique : DG, DTA et STAC, SG (dont SIR), DNUM, SNIA direction / finances, DSAC/EC, DSNA/EC, ACBACEA, CB, BEA Secrétaires : ministre, DG et cabinet, directeurs DTA, DSNA, DSAC, SG, ACBACEA, ENAC, chef du SNIA Dossiers techniques (licence de surveillance) : inspecteur de surveillance, assistant sûreté, gestionnaire licences et examens Régie > 4 600 € · documentaliste · animateur action sociale · coordonnateur formation · contrôleur de la dépense · rédacteur de marchés · fonctions informatiques / web · chef échelon administratif (NA) · adj. chef de bureau pôle territorial SNIA	Groupe 1-2 – 215 € Mêmes fonctions + expert confirmé (→ 1-1) et adj. chef de subdivision (→ 1-2)
2	190 € 185 €	Gestionnaires et secrétaires (hors groupe 1-3) · chargé de l’organisation du dialogue social · dessinateur · agent d’accueil · gestionnaire courrier · chauffeur vaguemestre · standardiste · agent de propreté · bibliothécaire · magasinier	Groupe 2 – 155 € Mêmes fonctions + expert 1re année (→ 1-1) et titulaire de régie ≤ 4 600 €

Filière médico-sociale

Grille par grade, sans groupes de fonctions : revalorisation des barèmes, sans différentiel licence

Corps	Groupe	Emploi	Ancienne grille	Nouvelle grille 2026	Gain mensuel
CTSS	Groupe 1	CTSS – 1er grade	321 €	385 €	+64 €
CTSS	Groupe 2	CTSS – 2e grade	251 €	320 €	+69 €
ASS	Groupe 3	Assistant(e) de service social	188 €	230 €	+42 €
Infirmier(ère)s	Groupe 1	Infirmier(ère) catégorie A	190 €	235 €	+45 €
Infirmier(ère)s	Groupe 2	Infirmier(ère) catégorie B	130 €	175 €	+45 €

+20 %

CTSS – hausse moyenne

+22 %

ASS – hausse moyenne

+24 %

Infirmiers – hausse moyenne